

Discours des VŒUX 2019 du 19 janvier

Mesdames, Messieurs,

En préambule à ces vœux 2019, je voudrais que nous ayons une pensée pour les personnes décédées courant 2018.

* Mme PONCET Simone, le 01 février 2018

* M. MARIN Gaston, le 05 février

* M. BRUNEL Maurice, le 18 février

* Mme REVEL Joana, le 18 mars

* Mme BELLEMIN Christiane, le 10 avril

* M. BILLIEMAZ André, le 18 juin

* M. GURRET Michel, le 05 novembre

* M CREPIN Jean Claude, le 3 décembre

Et je rajouterai pour 2019 :

Mme CLAPOT Josette, décédée le 6 janvier.

Je vous demande que nous ayons ce soir un moment de recueillement, une pensée pour toutes ces personnes décédées, et que nous apportions notre soutien à toutes les familles concernées. Merci de faire 1 minute de silence.

Je vous remercie.....

Mmes, Ms les élus, mes collègues du Conseil Municipal, Mesdames, Messieurs,

L'année 2018 s'est achevée, nous voilà réunis pour l'incontournable cérémonie des vœux. Cette année qui vient de passer aura été remarquable : nous avons cet été subi une sécheresse qui a eu des conséquences sans précédent concernant l'alimentation en eau sur la commune d'ARBIGNIEU. En effet, les deux sources alimentant ARBIGNIEU, SILLIGNIEU et PEYZIEU ont été insuffisantes pour répondre aux besoins des habitants. Nous avons pu continuer à assurer ce service grâce à la source de THOYS, où il est prévu une pompe qui remonte l'eau de la source dans les deux réservoirs principaux d'ARBIGNIEU.

L'inquiétude reste : si le dérèglement climatique perdure, ne serons-nous pas concernés par un manque d'eau comme l'ont supporté plusieurs communes à proximité de la nôtre ?

Je vais faire un rappel sur les divers travaux de l'année 2018. Je parle de rappel sommaire, car tout au long de l'année, vous pouvez trouver ces informations sur les comptes rendus des conseils municipaux qui restent à l'affichage sur les tableaux de chaque village d'un conseil à l'autre. Elles sont également disponibles au téléchargement sur notre site internet www.arboysenbugey.com, et les journaux communaux de juin et de décembre vous permettent de consulter les résumés de tout ce qui est fait sur notre commune.

Pour le réseau d'eau : Pour Saint Bois, une campagne de recherche de fuites nous a amenés à étudier le changement de toutes les vannes du réseau d'eau de la commune. Une première phase a été réalisée sur VEYRIN, tous les organes ont déjà été changés. Dès le début de l'année 2019, nous reprendrons le changement des vannes sur le Bourg de SAINT BOIS et le CROZET. Au cours de ces travaux, soyez vigilants pour circuler, des arrêtés de circulation vont être délivrés aux intervenants. Pour ARBIGNIEU, suite aux nouvelles constructions, nous avons effectué 8 nouveaux branchements pour l'eau et 5 branchements assainissement collectif ; nous avons déploré 2 fuites importantes sur le réseau, toujours au même endroit. Une consultation sera faite cette année pour rénover une partie de ce réseau sensible.

Pour la Salle des fêtes d'Arbignieu : Les travaux ont débuté, après bien des difficultés ; les commandes supérieures à 25 000€ font l'objet d'un marché public - les règles des marchés publics sont difficiles pour des personnes qui ne sont pas formées, nous avons eu une aide (assistance à Maitrise d'Ouvrage) avec le service ingénierie du Département qui s'est occupé de la commande, avec affichage de l'appel d'offre sur le journal la VOIX DE L'AIN. La Maitrise d'Œuvre sera assurée par un artisan spécialisé de la commune. La visite de sécurité initiale de la salle des fêtes a été réalisée le lundi 5 novembre avec l'entreprise QUALICONSULT qui a fait l'objet d'une signature d'une convention. Une seconde convention a été passée avec cette société pour les contrôles techniques tout au long du chantier.

Toiture du clocher de l'église d'ARBIGNIEU : Chantier toujours spectaculaire dans nos communes, cette toiture a été réparée partiellement en 1947. Les dégâts sur les ardoises étaient tels qu'il a fallu prendre la décision de refaire l'ensemble de la couverture.

Les travaux ont été effectués en parfaite quiétude par des professionnels d'une très grande qualité ; ils ont été subventionnés à 65% par la Préfecture et le Département. Néanmoins, il reste des travaux importants sur cette église, les plus urgents seront traités en 2019. (Fuites de toiture).

Défibrillateurs : Les défibrillateurs d'Arbignieu et Saint Bois ont été mis en place dans les lieux où ils sont le plus susceptibles d'être utilisés — la mairie d'Arbignieu et la salle des fêtes de PreyBoisé. Ce sont des appareils automatiques, qui donnent les instructions oralement. Nous avons fait des demandes pour assurer des formations aux élus et à des bénévoles de la commune. Nous rappelons qu'en France, plus de 40 000 personnes meurent chaque année d'un arrêt cardiaque, soit 110 morts chaque jour. Or, plusieurs milliers de vies pourraient être sauvées grâce au défibrillateur et à une meilleure information de la population aux gestes qui sauvent.

Sécurité Traversée ARBIGNIEU : Les travaux pour des aménagements sécurisant la traversée du Bourg d'Arbignieu ont été reportés sur 2019, les 15% de subventions obtenues du Département ne pouvant pas être touchées en 2018. Les 1^{ers} travaux concerneront l'aménagement du passage piétonnier sur le côté droit de l'église ; pour le reste de la réalisation de la sécurité de la traversée, une demande sera faite pour le renouvellement du revêtement de la chaussée au droit de l'église et de la Mairie pour l'installation des éléments de sécurité. Le Département a sécurisé le virage en dessous de la place de la Mairie par la mise en place d'un merlon, ce qui rassure les automobilistes.

Fibre optique : Depuis 2011 nous l'attendions, enfin de prévisions en prévisions, elle est disponible sur la commune depuis notre éligibilité du 30 novembre 2018 : 92% pour SAINT BOIS et 85% pour ARBIGNIEU. 2 lieux ne sont plus ou pas éligibles, nous avons interrogé le responsable du service concerné du SIEA :

Concernant le secteur de Thoys, une convention de surplomb sur une propriété n'a pas abouti. L'entreprise s'est engagée à réaliser les travaux complémentaires si un accord intervenait très rapidement, d'ici une quinzaine de jours. Je vais rencontrer le propriétaire concerné pour trouver un arrangement.

Concernant la rue du Midi, l'entreprise interviendra prochainement afin de transférer les câbles sur les nouveaux poteaux posés dans le cadre du renforcement électrique.

Il reste néanmoins une convention à obtenir car un de ces nouveaux poteaux a été planté trop en retrait, obligeant à passer en façade ou en surplomb. Une demande sera faite au propriétaire concerné.

Concernant la montée des Revoirettes, des solutions alternatives sont possibles mais cela nécessite une étude et des investigations complémentaires. Or, il n'est pas possible d'intégrer la réalisation de ces travaux dans le cadre du dossier initial. En effet, les échéances prévisionnelles ne sont pas compatibles avec les délais de solde de l'« ancien » marché de travaux.

Ce secteur sera donc pris en compte dans la liste des extensions à engager sur le nouveau marché soumis à la programmation 2019-2020-2021. Pour toutes les parties éligibles, pour ceux qui sont éligibles c'est à vous de jouer maintenant pour profiter d'internet avec des vitesses que nous ne connaissions pas, c'est à vous de faire les démarches avec les fournisseurs proposés, qui feront une demande au SIEA pour tirer la fibre jusqu'à votre emplacement choisi.

Photovoltaïque : Depuis plusieurs années, ce projet photovoltaïque initié par la commune de SAINT BOIS était en attente. Un prestataire avait fait l'étude complète, mais la loi sur la transition énergétique de 2010 a bloqué le projet. Le dossier a été repris et après plusieurs consultations et rencontres, le Conseil Municipal a délibéré pour donner son accord à la réalisation d'une étude par la société LUXEL SAS (cette étude devrait durer 4 années environ). La majorité des terrains concernés sont communaux, mais il y aura une possibilité que des terrains privés, géographiquement situés à cheval sur les deux communes, soient concernés également. Aucune exploitation n'est réalisable sur les terrains de la partie incendiée en 2003. Une retombée substantielle reviendrait pour une part à la Commune, à la Communauté de communes et au Département, affaire à suivre.

Pour ce qui est de l'urbanisme : L'année 2018 a encore été intense, d'une part compte tenu du nombre de documents encore élevé (57, pour mémoire il y en avait 62 en 2017) et ce, sans compter la quasi centaine de documents, qu'il s'agisse de ceux systématiquement demandés lors des actes notariés ou ceux pour informations diverses.

D'autre part, l'année a été également dense concernant le dossier « PLU » (Plan Local d'Urbanisme). Après avoir débattu du Projet d'Aménagement et de Développement Durable « PADD » au printemps, la phase 3 relative au Zonage et aux Orientations d'Aménagement et de Programmation « OAP » a bien avancé et

devrait être terminée au printemps prochain. Pour la zone « Carrières », à ce jour, rien n'est arrêté. Toutefois, son périmètre d'exploitation est lié à la pérennité de la voie ferrée, et pour l'instant du côté « SNCF ou RFF », le maintien à niveau de ce parcours PEYRIEU - VIRIEU LE GRAND ne paraît pas être dans leurs priorités.

Par ailleurs en ce début d'année, nous allons procéder à la mise à jour nécessaire et obligatoire des annexes sanitaires, notamment schémas et zonage d'assainissement. En parallèle, nous étudions et nous examinons l'avant-projet du « chapitre Règlement ».

D'ici l'été, nous devrions être en mesure d'organiser notre 2ème réunion publique, et l'enquête d'utilité publique devrait être lancée aussitôt, afin que le PLU puisse être terminé et validé par les services de l'État et notamment par Monsieur le Préfet avant fin 2019.

Ecole : Depuis la rentrée 2014/2015 la loi nous obligeait à réorganiser les horaires sur 5 matinées et 4 après midi, avec une organisation d'activités périscolaires complexe sous la responsabilité de la Commune. Pendant cette période de 4 années, les enfants ont pu profiter d'activités intéressantes comme le jardin, poney, chants, danses...Une possibilité de dérogation pour la rentrée 2018/2019 a permis aux parents, aux enseignantes et à la Commune de réfléchir à une autre organisation. La majorité des parents s'est prononcée pour un retour à la semaine de 4 jours, soit les lundi, mardi, jeudi et vendredi ; les enseignantes ont proposé d'allonger les horaires des matinées à 3h30 et de raccourcir ceux des après-midi à 2h30.

Pour 2019 nous aurons tous les travaux débutés en 2018 à terminer. Il restera néanmoins plusieurs études et travaux éventuels, soit le traitement des donations de M. PEYSSONNEL sur THOYS (en attente depuis 2015), l'étude d'une réserve incendie aux SABLIERES, la future construction du garage communal qui est mise à mal pour un sous-sol non stabilisé, ainsi que la rénovation du réseau alimentant la Zone artisanale des SABLIERES. Le conseil municipal devra avoir une réflexion sur l'avenir du logement de l'ancienne école de PEYZIEU, les travaux de remise en état du bâtiment sont en cours d'estimation.

2019 sera également l'année du changement : notre président dans son message à la population (message à votre disposition sur le site de la commune dans la page événement) a lancé un grand débat national qui se déroulera jusqu'au 15 mars prochain.

Le 1^{er} thème porte sur la transition écologique, le 2^{ème} thème la fiscalité et les dépenses publiques, en 3^{ème} la démocratie et la citoyenneté et en 4^{ème} thème l'organisation de l'Etat et des services publics, vastes projets où nos communes seront mises à contribution et impactées certainement ; vous pouvez trouver dans nos deux Mairies un cahier de doléances et propositions citoyennes.

Il est temps de conclure ces quelques mots, en vous rappelant que ce mandat est celui de la communication sur notre commune ; un site internet a été créé pour vous informer de toutes les actualités de la commune, ce que nous n'avons pas dit aujourd'hui ou oublié de dire, vous le retrouverez sur www.arboysenbugey.com.

Permettez-moi de vous souhaiter, en mon nom et au nom de tout le Conseil Municipal, mes meilleurs vœux pour la nouvelle année. La santé d'abord, ce bien si précieux, la réussite dans vos différents projets, ainsi que de nombreuses joies familiales, en espérant que la République retrouve son calme et que chaque habitant trouve sa place dans ce magnifique pays qui est le nôtre et où il fait bon vivre.

Le Conseil Municipal se joint à moi pour adresser tous nos vœux au personnel communal : les secrétaires qui supportent les changements administratifs fréquents, les personnels périscolaires qui s'occupent au nom de la Commune de vos enfants et petits-enfants, les employés communaux qui maintiennent notre commune au mieux, les enseignantes qui œuvrent quotidiennement à nos côtés. Nous voudrions présenter nos vœux et remercier les Associations et leurs membres, qui permettent de conserver les traditions de loisirs et de convivialité dans la Commune, une bonne année et tous nos remerciements pour les bénévoles de la bibliothèque qui vous accueillent tout au long de l'année et renouvellent l'offre d'ouvrages en permanence - merci à CHRISTINE pour l'aide apportée dans cette organisation.

Nous souhaitons nos meilleurs vœux aux 7 bébés arrivés sur notre commune, ainsi qu'aux nouveaux habitants qui ont fait le choix de venir vivre à ARBOYS EN BUGEY, bienvenue à eux.

Au nom de toute l'équipe municipale et du personnel communal, je vous réitère tous nos meilleurs vœux, une bonne santé, que cette nouvelle année ne vous apporte que du bonheur.